

LA. MAISON DES ARTISTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DOCUMENTS POUR L'EXERCICE 2024

> RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

> RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE

> RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Lundi 23 juin 2025 de 14h30 à 19h00

à la Mairie du 8^{ème} arrondissement de Paris.

Et retransmis en direct depuis votre espace
adhérent dans la rubrique « *Assemblée générale* » :

www.lamaisondesartistes.fr/site/login



Chers amis,

Cette année nous avons décidé de faire notre assemblée générale le 23 juin. Cette date nous permet de gagner en anticipation et d'aborder avec une meilleure visibilité l'année 2025. Nous espérons donc créer ce nouveau rendez-vous annuel avant l'été dans les années à venir.

J'en profite pour remercier chaleureusement, Madame d'Hautesserre, le Maire de notre arrondissement, de nous accueillir une fois encore.

Je peux vous dire que cette date est propice mais aussi certainement particulièrement symbolique puisque c'est le premier jour ouvré après le solstice d'été et la fête de la lumière, ce qui nous parle bien à nous, artistes des arts visuels.

Notre Association, La Maison Des Artistes, a pris aujourd'hui un nouveau rythme, elle a retrouvé sa place dans le paysage culturel, les arts visuels de France.

La force de ses 25 000 adhérents, artistes professionnels, et la reconnaissance de leur appartenance à leur grande structure collective, portera la voix commune à tous les niveaux de la vie artistique de la Nation.

Avec les membres du bureau, ceux du conseil d'administration et les équipes mobilisées à votre service, tous les jours, nous pouvons avoir la certitude que nous construisons la présence de la création artistique sur tous les territoires de la République.

Chaque matin nous pouvons nous redire le sens de notre engagement pour la collectivité des artistes.

Car, un artiste a bien trois missions qui viennent se compléter et s'enrichir pour harmoniser sa vie professionnelle.

D'abord, son propre travail et l'authenticité qu'il doit avoir vis-à-vis de lui-même.

Puis, dans la mesure de ses compétences, le devoir de transmettre ce qu'il a reçu de ses Maîtres, et qu'il a compris par lui-même.

Enfin la relation avec ses pairs, les artistes de son temps, les amateurs d'art et tous ceux que les pratiques artistiques intéressent.

C'est bien suivant ces trois axes que nous développons l'action de La Maison Des Artistes.

Cette année 2024 a vu le projet Arts et Sports, qui nous a permis de montrer près de 3000 œuvres au public, ouvrant la voie à d'autres projets de diffusion. Cette année 2024 est aussi l'année lors de laquelle La Maison des Artistes pose les bases d'actions de développement, avec un poste attribué à la recherche de mécénats, dons, et legs. Nous vous en parlerons prochainement. Et puis notre actualité me porte bien naturellement à évoquer avec vous le lancement des Journées nationales des Artistes (JNA) 2025. Parrainées par le ministère de la Culture, en association avec l'Association des Maires de France, nous espérons faire de cet événement un grand rendez-vous annuel, une fête de l'art. Près de 1200 artistes se sont inscrits, et plus d'une centaine de structures. Il faut continuer à partager largement cette initiative, notamment auprès des structures qui peuvent accueillir des œuvres en leurs murs autour de vous.

Notre Budget prévisionnel 2025 nécessite le report de certaines actions comme la refonte du site internet ou la transformation d'artistescontemporains.org en site de vente en ligne, mais nous démarrerons bien Réseau'Art en 2025. La plateforme, très demandée par certains artistes, permettra aux membres inscrits d'entrer en relation avec d'autres artistes vivant à proximité, afin de nouer des solidarités et construire des possibilités de collaboration. Mais Réseau'art étant ouvert à d'autres acteurs du monde l'art, - seulement ceux intéressés à votre travail-, nous y favoriserons des dynamiques de valorisation et de diffusion de ses œuvres dès que possible.

Je terminerai sur une note plus militante encore, en évoquant le syndicat Solidarité Maison des Artistes, que je dirige en qualité de Secrétaire général. Il a triplé le nombre de ses membres, agrandi son Conseil syndical, et entrepris différentes actions dans les médias, que ce soit pour la défense des intérêts fiscaux des artistes-auteurs, pour le maintien de la Loi mécénat ou les conditions de la réforme du RSA. Aujourd'hui le syndicat Solidarité Maison Des Artistes CFTD siège au sein du CNPAV, le Conseil national des professionnels des arts visuels, qui a repris force et vigueur récemment, et nous participons aux travaux de la Commissions européenne sur les comparaisons des différents régimes artistes-auteurs en Europe en vue de la création d'un statut européen pour les artistes.

Nos adhérents actifs peuvent le faire savoir autour d'eux : vous êtes conviés aux rencontres intitulées « ATELIERS ACTION », pour échanger sur les sujets qui nous touchent. Tout est sur le site internet. Plus nous serons nombreux avec des approches artistiques plurielles, plus nous pourrons ajuster le dialogue avec les pouvoirs publics pour faire valoir les besoins spécifiques de chaque activité artistique dans ses spécificités. Car ce syndicat est ouvert à toutes les branches de la création.

Ces responsabilités professionnelles syndicales, notre accompagnement habituel, mais qui se renforce de nouvelles vitalités, et nos nouveaux outils, associés au renouvellement et au développement de nos équipes, sont autant de facteurs pour agir au service des convictions que nous partageons.

Je souhaite remercier, très chaleureusement, en votre nom à tous, l'équipe qui travaille tous les jours, rue Berryer, dans nos bureaux, autour de notre directrice Aurélie Ferrand. Le travail effectué permet à l'association de rayonner, de se développer progressivement, et de mieux défendre nos intérêts communs.

Il reste encore beaucoup à faire pour les artistes, et soyez certains que nous y travaillons, d'autant plus en consacrant des moyens à la recherche de nouvelles ressources, pour aller plus loin à votre service, approfondir encore les actions, et bien sûr innover, en restant dans le dialogue fécond qui est rendu toujours plus nécessaire.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente Assemblée Générale et un très bel été !

Rémy Aron
Président de la Maison des Artistes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Remy Aron', followed by a horizontal line.



Le rapport d'activité 2024 se veut plus léger dans sa rédaction, tout en restant précis et complet. Il s'enrichit d'annexes pour les données chiffrées.

En guise d'introduction, on peut dire que l'année 2024 est le marqueur de l'ancrage de la nouvelle équipe, qui s'est constituée autour de Rémy Aron et des Administrateurs et membres du Bureau, ainsi que de la nouvelle directrice Aurélie Ferrand, arrivée fin 2023.

L'année a été marquée par la constitution, la formation et la stabilisation de l'équipe salariée, la réalisation du grand projet annuel Arts & Sports, l'élection du Président Rémy Aron à la tête du syndicat SMdA CFDT, la modernisation des processus de gestion, et la recherche d'une plus grande ouverture aux partenaires.



I/ LES PROJETS ET LES PARTENARIATS

Le projet Arts & Sports

L'élection de Rémy Aron voit l'arrivée de la volonté de mener un grand projet annuel. En 2024, ce sera Arts & Sports, qui mêle une grande exposition numérique internationale, « l'exposition virtuelle Arts & Sports », et un grand colloque réparti en deux sessions, l'une au Musée d'Art moderne, l'autre à l'Institut national d'Histoire de l'Art. Le projet est labellisé par le Comité des Jeux Olympiques dans le cadre de l'Olympiade culturelle de Paris 2024, et mobilise l'équipe communication et notre fidèle prestataire informatique de longs mois.

Ce projet est un succès, plus de 400 artistes de 44 nationalités et 3000 œuvres ont été diffusées. Les intervenants aux colloques ont permis des débats de haute qualité avec entre autres Paul Ardenne, Julie Gaucher, Patrick Banon, Franck Baylé, Philippe Chazal, ainsi que Georges Vigarello, le co-auteur de « Le Sport dans l'art » aux Editions Citadelles & Mazenod, qui évoque avec passion et érudition la manière dont l'art s'est emparé du sport à travers les siècles.

En clôture de cette Olympiade culturelle, nous avons célébré les 10 artistes lauréats, élu.e.s par leurs pairs.

Laurence-Sarah Dubas
Isabella Hin
Sarah Jehn-Rendu
Anaïs Lacombe
Clément Lesaffre
André Michel
Anne-Laure Peres
Mylène Pillot (Happy Doji)
Basile Vignes (Tutsy Navarathna)
捷龚 (Gong Jienan)



Les nouveaux partenariats 2024

En 2024, l'Association a initié des liens nouveaux avec de nombreux partenaires, un bon signal en matière de rayonnement.

Côté réductions, nous avons noué un partenariat exclusif avec Le Géant des Beaux-Arts, ce qui a entraîné la fin des collaborations avec Sennelier, l'Eclat de Verre et Esprit Composite.

Des tarifs préférentiels ont été négociés avec Picto Online, Parisgraphie et les revues Artension, Miroir de l'art, aux côtés de Mouvement, Art Absolument, Le Journal des Arts, L'Œil.

Côté services, un nouveau partenariat avec Le Barreau des Arts a permis aux adhérents aux RSA de bénéficier de conseils juridiques dispensés par des avocats spécialisés en droit d'auteur, la plateforme Liveo leur a permis d'occuper des espaces de travail temporaires.

Enfin, l'année 2024 voit la naissance du service d'horodatage blockchain MDA-DATA qui permet aux adhérents de déposer leur processus créatif et leurs oeuvres d'art dans la blockchain, bénéficiant ainsi d'un certificat d'antériorité utile en cas de litige.

Côté aide sociale, La Fondation Taylor et l'Académie des Beaux-Arts ont contribué avec un soutien financier important aux dossiers de demande d'aide sociale que nous leur avons transmis par le biais de notre Bureau d'Aide Sociale. S2C CONSEILS et Le Géant des Beaux-Arts, nouveaux partenaires de l'aide sociale, contribuent également de manière ponctuelle ou régulière.

Côté projets, des partenariats ont été noués avec le Musée d'Art Moderne et l'Institut national d'histoire de l'art à Paris pour la tenue des deux colloques d'Arts & Sports, ainsi que Les Éditions Citadelles & Mazenod, Le Journal des Arts / L'Œil et Artension pour la remise des prix aux dix lauréats. À cette occasion, La Maison des Artistes a collaboré avec la Délégation ministérielle à la francophonie (ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et ministère de la Culture) et son représentant M. Daniel Zielinski afin de faire rayonner l'événement et de mettre en lumière la francophonie sportive. S2C CONSEIL, également partenaire de cette opération, a été le seul acteur à avoir co-financé l'événement, nous l'en remercions chaleureusement. Nous avons pu compter en outre sur la participation et la présence de M. Ma SAI, Doyen de l'Académie d'Art et de Design de l'Université de Tsinghua (Chine).

L'Espace Beaujon et la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 8ème à Paris ont accueilli des rencontres sur le statut de l'artiste ou la restauration des œuvres du patrimoine, réunissant artistes, critiques d'art et professionnels du secteur.



II/ LE PILOTAGE (ÉQUIPE ET PROCESSUS)

L'équipe salariée

Comme évoqué en introduction, la fin d'année 2023 et l'année 2024 sont marquées par l'arrivée de la nouvelle directrice Aurélie Ferrand, qui a dû recruter quasiment toute une nouvelle équipe. Les mouvements de départs de l'année 2023 ont ainsi pu être remplacés entre fin 2023 et durant l'année 2024.

Aujourd'hui, l'équipe compte 8 ETP (équivalent temps plein), une stagiaire et un alternant. C'est davantage que les années passées, mais indispensable au rayonnement de l'association. Avec le modèle économique actuel, nous sommes toutefois au maximum de l'accueil possible, tant en termes d'espaces que de budget. Nous remercions ici tous les salariés, qui s'investissent avec bonne humeur et compétence aux côtés des artistes.

L'équipe bénévole et les correspondants régionaux sont toujours aussi investis en 2024. Nous pouvons nous appuyer tout d'abord sur le Conseil d'Administration et le Bureau, composés d'une dizaine de membres et personnalités qualifiées. Nous sollicitons aussi régulièrement une trentaine de bénévoles au siège à Paris pour nous aider sur les processus adhésion. Sans compter bien entendu une quinzaine de correspondants régionaux. Nous avons nommé le bénévole Emanuel Daurel, présent à nos côtés d'une manière très fidèle et très efficace sur les processus d'adhésion, comme « référent » de l'équipe des bénévoles « métiers » qui vient régulièrement aider l'équipe au siège.

Que ce soit au niveau des Instances ou des opérationnels, ou des coups de main ponctuels, nous tenons à remercier toutes les bonnes volontés qui participent ainsi à l'aide aux artistes. Vos contributions sont fondamentales à tous points de vue.

La modernisation des processus de gestion a aussi été au cœur des préoccupations de la nouvelle direction. En 2023, l'on découpait encore des photos papier que l'on collait à la main sur les **cartes de membres** remplies à la main également, le tout étant envoyé par enveloppes sur lesquelles il fallait encore écrire l'adresse à la main... L'urgence a donc été de repenser totalement ce processus. Un développement a été réalisé qui permet à présent d'éditer automatiquement les éléments en laissant de côté les stylos, les ciseaux et les bâtons de colle. **Les Eco-cartes sont prêtes**, mais nous en lancerons la production seulement progressivement. Cette nouvelle étape permettra l'impressions automatique du recto-verso sans plus aucune manipulation manuelle hormis la mise sous pli.

En attendant et en parallèle des cartes papier, **les cartes de membres ont également été dématérialisées**, permettant à ceux qui le souhaitent d'utiliser leur smartphone pour l'usage de leur carte à l'entrée des musées. Très pratique aussi en cas de perte ou vol de la carte. Une autre évolution a consisté à mettre en place un **processus d'automatisation d'encaissement des chèques**, avec un lien direct entre un scanneur et notre banque. Les délais d'encaissement des chèques, qui entraînaient des retards et des accumulations de chèques refusés, avec des frais d'impayés importants, sont ainsi complètement optimisés.

En outre, un outil de rapprochement automatique des paiements par chèque avec la base de données des adhérents a été mis en œuvre et permet d'automatiser la validation des adhérents, qui était auparavant effectuée à la main ligne à ligne. Enfin, diverses fonctionnalités numériques accélèrent les processus liés à l'aide sociale.

Tous ces investissements ont un coût financier en 2024, qui se ressent sur le Résultat net, mais qui permettent déjà une économie substantielle en temps équipe, en temps bénévole, et en temps d'attente pour tous nos adhérents. Ces évolutions sont vécues positivement par l'équipe qui travaille aujourd'hui dans de meilleures conditions, dans un virage numérique qu'il était grand temps d'amorcer.



III/ L'ENGAGEMENT

L'engagement de La Maison des Artistes se déploie à travers son offre de services, mais aussi par l'accompagnement social et le plaidoyer vis-à-vis des pouvoirs publics.



Le Bureau d'aide sociale

En 2024, le Bureau d'aide sociale s'est structuré autour de notre collaboratrice Alexandra Langlais, Responsable des adhésions et de l'aide sociale, et de notre Administrateur Bruno Hénocque. Le Bureau d'aide sociale s'est réuni à 8 reprises, pour aider une centaine d'artistes sélectionnés sur dossier. La demande est très forte et s'est intensifiée. Les versements de La Maison des Artistes ont doublé par rapport à 2023, pour atteindre près de 58 000 euros hors aides partenariales, avec un dépassement du budget prévu de 7500 €.

Les aides de nouveaux partenaires ont permis de porter ce budget global à un montant record de 156 000 € (98 000 € de fonds des partenaires). En 2024, les partenaires à qui nous adressons des demandes de parrainage sont Académie des Beaux-Arts, la Fondation Taylor et l'IRCEC. Les mécènes contributeurs au budget sont Le Géant des Beaux-Arts et S2C Conseils. Nous remercions chaleureusement au nom des artistes, tous ces partenaires, sans qui l'aide sociale ne pourrait pas être aussi dynamique.

Les consultations sociales

L'accompagnement social, comme en 2023, a été confié à AUDIENS, avec qui nous étions liés par contrat. En 2024, 61 journées de consultations sociales ont donc encore été assurées par Madame Sabah Elmostefa, assistante sociale d'AUDIENS, pour 109 artistes et 292 entretiens.

La Directrice a négocié une sortie progressive de cet onéreux contrat, et Marlène Rybarz reprend ces fonctions d'accompagnement à mi-temps début 2025. Marlène étant également positionnée sur le renseignement à mi-temps, c'est une économie nette de 40 000 € qui se lira 2025 pour 50%, et en 2026 pour 100%, étant donné les délais de préavis de 3 mois imposés par AUDIENS à la rupture du contrat, effective en juin 2025.

Ces efforts historiques et réguliers en faveur des artistes en difficultés marquent l'engagement profond de La Maison des Artistes et sa solidarité vis-à-vis des artistes. Néanmoins, les demandes ne cessent d'augmenter, et elle ne peut pas à elle seule financer tous les besoins. L'aide mécènes va devenir un enjeu dans les prochaines années.



Le plaidoyer et le SMdA CFDT

La Maison des Artistes a mis en place un certain nombre de commissions, qui permettent d'ouvrir des espaces de dialogue et de ressources utiles par grandes thématiques en lien avec les grands enjeux contemporains qui touchent les artistes.

Toutefois, le bras armé de La Maison des Artistes en matière de plaidoyer est bien son syndicat Solidarité Maison des Artistes CFDT (SMdA CFDT). Juin 2024 a vu l'élection de Rémy Aron en qualité de Secrétaire général de ce syndicat, qui est représenté au sein du Conseil d'Administration de la Sécurité Sociale des Artistes-Auteurs, de l'IRCEC, de l'AFDAS et du CNPAV (en 2025) et des commissions culture et affaires sociales du Ministère. A noter que Rémy Aron a également été élu Membre du Conseil de surveillance de l'ADAGP (à titre personnel).

Avec peu de membres et une dynamique limitée, ce syndicat avait besoin d'un renouveau. Entre juin et décembre 2024, les actions entreprises ont porté principalement sur la restructuration du site internet, la consolidation du Conseil syndical et son Comité exécutif, la mise en place d'outils d'adhésions en ligne et sur le site de La Maison des Artistes, et la définition d'un programme revendicatif, qui est joint à ce Rapport d'activité.

Les grands axes du programme revendicatif sont les suivants :

- Le lobby sectoriel (représentation collective des arts visuels, intelligence artificielle, fiscalité, continuité des revenus, statut européen de l'artiste...)
- Les conditions de création (problématique des ateliers logements, les activités accessoires, etc.)
- Les évolutions du régime et la condition sociale (RSA, protection sociale et prévoyance, lutte contre le non-recours, cotisations URSSAF des nouveaux affiliés, Retraites non appelées, etc.)
- Les questions touchant au droit d'auteur (droit de représentation et droits de suite, etc.)

En mars 2024, le syndicat a signé aux côtés d'autres organisations syndicales et professionnelles un courrier adressé à la ministre de la Culture, Rachida Dati, exprimant ses inquiétudes quant à l'application de la réforme du Revenu de Solidarité Active (RSA) à compter du 1^{er} janvier 2025. Pour rappel, cette réforme prévoit le conditionnement du RSA à l'exercice de 15h à 20h d'activité professionnelle hebdomadaire, en rupture totale avec la réalisation du travail artistique et de l'irrégularité des revenus des artistes.

Mobilisé sur cette question, le syndicat Solidarité Maison des Artistes CFDT a également participé le 6 février 2025 à une réunion relative à l'adaptation aux artistes-auteurs de la réforme du RSA, au ministère de la Culture aux côtés d'autres organisations syndicales et professionnelles.

Les projets portés par nos commissions fiscalité concernant la prorogation de la Loi mécénat ainsi qu'une proposition de texte de Loi en faveur de la défiscalisation de l'achat d'œuvres d'artistes vivants ont été freinées du fait des aléas politiques concernant le vote du budget de la France. Ce sujet n'est pas oublié, et le syndicat a récemment communiqué autour de la prorogation de la Loi mécénat.

Côté réseau, des rencontres importantes ont eu lieu avec la CFDT, ainsi qu'avec les Instances de l'IRCEC et de l'AFDAS.

Le nombre d'adhérents a augmenté dès la fin d'année, mais dans une proportion encore trop mince en 2024, qui devra marquer une sorte de sortie de crise, pour un meilleur avenir dès 2025. En effet, le processus d'adhésion en ligne sur le site internet a grandement facilité l'adhésion en 2025, et l'équipe a mis en place des Ateliers Actions qui réunissent la société civile autour de thèmes utiles à la défense des intérêts moraux et matériels des artistes-auteurs et propres à leur champ d'activité.

À noter que le SMdA CFDT s'adresse aux artistes-auteurs des cinq branches de la création. C'est un axe de développement en termes de compétence. En effet, La Maison des Artistes est pour l'instant destinée à l'accompagnement des seuls artistes des arts visuels et graphiques, notre visibilité auprès des créateurs des branches de la réalisation, de la composition musicale et de l'écrit est donc très faible.



IV/ L'OFFRE SOCLE

Cette année, les données chiffrées précises sont à consulter en annexe, afin de ne pas grever la lecture et la rendre trop fastidieuse.



LE SERVICE ADHÉSION

L'adhésion a augmenté de 13% par rapport à 2023, ce qui atteste de l'excellence du travail de l'équipe. Nous avons 19 675 adhérents en 2023, et 22 196 en 2024. à jour de leur cotisation, et près de 24 000 en comptant les régularisations à venir.

Les partenaires des campagnes de renouvellements d'adhésion, qui aident à co-financer cet important poste budgétaire, ont été au nombre de 6 au lieu de 12, et la direction a prévu un envoi plus qualitatif, avec une harmonisation des visuels associé à une augmentation du tarif proposé.

Le projet de révision des Statuts, dont note explicative jointe, permettra la création de 4 collèges d'adhérents, enrichissant le travail du service adhésion et de l'équipe renseignements pour des offres adaptée : collège artistes, collèges bienfaiteurs, collège étudiants, collèges structures.



LE SERVICE RENSEIGNEMENT : ACCUEIL INCONDITIONNEL ET GRATUIT

En préambule, il convient de souligner que La Maison des Artistes est aujourd'hui la seule organisation qui reçoit sur site, par téléphone et par mail de manière inconditionnelle et gratuite toute personne intéressée à l'activité artistique professionnelle. Nous disposons d'un centre de ressources mis à disposition gratuitement à tous nos adhérents et pour partie aux non-adhérents et qui s'enrichit au fil du temps. Nous rendons donc assurément une mission de service public non reconnue à sa juste valeur par les pouvoirs publics.

L'équipe renseignements

En 2024, le service Renseignements a été restructuré. L'année a été marquée par le départ de Franchesca Herpoux, responsable du service renseignement, tandis que Loïc Volat a rejoint l'équipe en juillet, aux côtés de Victoria Corda et Elio Gaultier recruté-es en qualité de chargé-es de renseignement. L'équipe renseignement compte en 2024 3 équivalents temps plein (ETP) contre 2 en 2023, ce qui a pu expliquer l'accumulation des retards de traitement.

Domaines d'expertise de La Maison des Artistes

Avec l'arrivée de Loïc Volat, recruté en tant que Responsable du service, le champ d'expertise du Service renseignements s'enrichit de deux domaines de compétences importants : le droit de la propriété intellectuelle, et l'accompagnement au développement d'activité.

Les autres champs d'expertise sont bien identifiés : le juridique, le social, la comptabilité, le positionnement artistique et les outils de communication.

Les canaux du Renseignement et de l'orientation

Les canaux de Renseignement sont l'accueil sur site, l'accueil téléphonique et les mails, à quoi l'on peut ajouter les outils distanciels comme les webinars, les sessions, et les nouveaux Live Pro et open Live. Dans un but d'élargissement du nombre d'adhérents, il a fallu ouvrir aux non-membres certains de ces services, et c'est sûrement une des décisions qui a contribué à l'augmentation du nombre d'adhérents.

L'accueil sur site (inconditionnel et gratuit)

La Maison des Artistes accueille en présentiel sur site, de manière inconditionnelle et gratuite, toute personne intéressée par l'activité artistique à titre professionnel, qu'il soit adhérent.e ou non de La Maison des Artistes. L'accueil en présentiel est ouvert les jeudis toute la journée et les vendredis matin. En moyenne, 22 artistes sont accueillis par permanence pour un temps de rendez-vous moyen de 16 minutes. L'accompagnement concerne principalement les conditions d'éligibilités au statut artiste-auteur et la déclaration d'activité en ligne sur le Guichet Unique des Entreprises.

Les artistes qui viennent à notre rencontre arrivent parfois très soucieux, et ils repartent avec le sourire. Nous les aidons parfois à s'affilier directement depuis leur ordinateur, et l'accompagnement peut aller jusqu'à l'appel de l'URSAFF ou de France Travail pour l'aide à la résolution de difficultés épineuses.

L'accueil téléphonique

L'accueil téléphonique est le plus saturé, avec seulement 14% des appels entrants traités. Toutefois, pour prendre la bonne mesure des choses, soulignons que notre petite équipe reçoit en moyenne 6500 appels par mois.

Pour permettre une meilleure répartition des missions, l'accueil téléphonique est réservé aux matinées de la semaine, sauf les jeudis et vendredi destinés à l'accueil sur site. Les mails sont traités l'après-midi, ainsi que la veille juridique et la rédaction.

Au téléphone, les questions liées à l'exercice professionnel représentent 55 % des demandes, celles relatives au régime des artistes-auteur-ices représentent 36 % des appels traités, et celles portant sur les services de l'association 9 %. Une confirmation que nos actions ont une utilité publique puisque 91% des questions sont liées à l'exercice professionnel.

Les interrogations concernant le régime des artistes-auteur-ices portent principalement sur le début d'activité, le cumul d'activités et la nature des activités éligibles. Quant aux demandes relatives à l'exercice professionnel, elles concernent majoritairement le développement d'activité et l'application des droits d'auteur. Il est à noter qu'environ 3% des appels reçus concernent les structures publiques et privées dont les questions portent principalement sur la gestion et l'administration des activités avec des artistes-auteur-ices.

L'accueil par mail

En 2024 le service renseignement a traité 11 170 mails. 37% des mails traités concernent le régime des artistes-auteur.ices et majoritairement des questions portant sur l'identification, la nature des activités éligibles et le cumul des activités. 33% des mails traités portent sur des questions diverses liées à l'exercice de l'activité professionnelle. Les questions portent principalement sur les questions de droits d'auteur et de développement d'activité (prospection, gestion, tarification...). On enregistre une hausse de plus de 10% des mails consacré au développement de l'activité et de la gestion administrative.

le retard des réponses par mails de l'ancienne équipe en 2023 a été absorbé pendant l'été 2024. Le délai de réponse moyen aux mails est aujourd'hui inférieur à 72h.

Nouveauté : l'accueil en Sessions « Live Pro » et « Open Live »

En octobre 2024, La Maison des Artistes lance un nouveau service : les Lives Pro (réservé aux adhérents) et les Opens Live Pro (ouvert à toutes et tous) les lundis de 17h00 à 19h00.

Ce format d'information collectif en visioconférence présente deux temps, dont un temps d'information et un temps d'échange en direct qui permet aux artistes-auteurs d'échanger en direct avec l'intervenant, ce qui constitue un réel apport qualitatif par rapport aux webinaires, lors desquels seul le chat peut permettre de poser et répondre aux questions.

Pour l'instant, les Lives Pro abordent 4 grandes thématiques :

- Le champs d'application du régime AA (toutes disciplines artistiques), déclaration et cumul d'activité, adjonction
- Le régime fiscal des AA : choix des options fiscales et TVA, déclarations
- les grands principes du code la propriété intellectuelle de la nature des droits d'auteurs
- Le développement d'activité : fondamentaux des aides à la production, bonnes pratiques pour candidater...

Des ressources (fiches pratiques, modèles de documents, ressources spécifiques) sont également partagées tout au long de l'intervention pour permettre aux artistes-auteur.ices de s'autonomiser face à l'information et de développer leur connaissance (voir annexes).

L'accueil en consultation comptable et juridique

En 2024 La Maison des Artistes propose à ses adhérent.es des consultations juridiques et comptables gratuites. 11% des mails traités concernent les consultations comptables et 13% les consultations juridiques soit un total de 2 657 mails traités.

- 330 consultations comptables sont réalisées par téléphone par Michel Levy. Elles concernent principalement des questions de TVA ou de déclaration des revenus....

- 328 consultations juridiques sont réalisées par téléphone par Me Luccioni jusqu'en août 2024 puis par Me Lucie Tréguier. Les demandes portent principalement sur la gestion des droits d'auteur avec une hausse des demandes liées au litige avec des diffuseurs.

Pour fluidifier la prise de rendez-vous, de nouveaux process ont été mis en œuvre avec l'utilisation de nouveaux outils. L'ancien processus a engagé une augmentation du nombre de mails envoyés et un allongement du temps de programmation des rendez-vous.

Les Sessions experts

2024 a vu les services de l'association enrichis d'un nouveau type de sessions d'experts dédiée à la présentation de sa démarche artistique en anglais, en plus des habituelles sessions d'accompagnement aux réseaux sociaux, au site internet, au portfolio, à la démarche artistique.

Les outils, éléments de communication et de description du travail artistique représentent des enjeux prégnants pour les carrières artistiques. Il s'agit ici d'enrichir notre expertise et la rendre accessible aux artistes professionnels. La demande des artistes pour ce type de conseils est particulièrement forte et nous ne pouvons aujourd'hui répondre qu'à une fraction de cette dernière au regard des moyens dont nous disposons ce jour.

Les Webinars

En 2024, nous avons organisés 17 webinaires. 12 591 artistes se sont inscrits (contre 12 000 en 2023), dont 6060 participants en live (contre 9 245 en 2024), et plus de 13 000 visionnages en replay (contre 15 000 en 2023).

Les thématiques abordées étaient variées : pluriactivité et adjonction d'activités, déclaration de revenus, droits d'auteur, contrats, facturation, santé et prévention, retraite, successions, résidences d'artistes, NFT, ventes à l'international, collaborations avec les galeries, etc.

Ces rendez-vous ont permis de répondre aux questions concrètes des artistes et d'apporter des conseils pratiques, grâce à l'intervention de nos partenaires, experts reconnus dans leur domaine : Adagp, Afdas, Le Barreau des Arts, Factomos, byCMLab, CGA-AGA Picpus, Audiens, Henner, S2C Conseil, Liveo...

L'offre a rencontré un accueil favorable, avec une note moyenne de 4,5/5 attribuée par les 308 personnes ayant répondu à l'enquête menée via la plateforme Webikeo. Le sondage annuel auprès de nos adhérents (255 répondants) a confirmé le succès de ces webinaires, salués pour la qualité des contenus et la diversité des intervenants. 96 % des participants recommandent les webinaires de La Maison des Artistes. Le sondage a également mis en lumière certains axes d'amélioration, notamment la nécessité d'une meilleure adaptation aux besoins spécifiques des artistes.

C'est pour tenter de répondre à cette problématique que La Maison des Artistes a lancé les sessions Live Pro, organisées en petit comité (30 participants maximum), pour favoriser des échanges plus personnalisés et interactifs.

Les formations dans les écoles en 2024 ont été un mix entre du partenariat et de la facturation. L'équipe est intervenue auprès des écoles d'art, notamment celles du Groupe Brassart et de l'EPSAA, pour présenter le régime des artistes-auteurs et informer les jeunes artistes ou artistes en devenir.

Conclusion et préconisations du Service Renseignements

L'année 2024 a été marquée par l'autonomisation des services renseignement et adhésion. Cette autonomisation a conduit au développement de la masse salariale permettant à l'association de rattraper le retard structurel (900 mails en attente de réponse en juin 2024), mais également de répondre plus rapidement aux sollicitations des artistes en s'appuyant sur une équipe formée en internet et en continu.

L'équipe renseignement est en mesure d'apporter un premier degré de réponse aux sollicitations comptables et juridiques qui sont en augmentation constante. En poursuivant la formation des équipes en interne, il semble possible de refondre la prise en charge de ces questions pour permettre l'amélioration et la rapidité de la prise en charge des demandes des artistes-auteurs. Ces derniers sont souvent situés dans l'urgence. Réfléchir à une refonte du modèle des consultations expert pourrait ainsi permettre de réaliser une économie des coûts liés à la prestation de service.

Les « Live pro » et « Open Live » qui sont des formats d'information conviviaux et collectifs ont permis d'abaisser le nombre de visites et des appels, mais également de développer notre capacité à informer les artistes-auteurs à plus grande échelle. Aujourd'hui gratuits, les « Open Live Pro » (format ouvert à toutes et tous) devront faire à terme l'objet d'une tarification pour permettre à l'association de dégager des recettes et de s'aligner sur l'offre nationale.



LE SERVICE COMMUNICATION

Le grand projet mobilisateur de l'année 2024 pour l'équipe communication a été le projet Arts & Sports, tant dans la gestion de la plateforme que dans l'organisation et la gestion des colloques.

Equipe

Le Responsable communication n'a pu être épaulé que partiellement, avec le recrutement de deux alternants, qui termineront leur mission en 2025. Il est apparu la nécessité de recruter un chargé de communication en CDI, ce qui sera effectif en 2025.

Axes de développement

En 2024, La Maison des Artistes a poursuivi le développement de ses outils numériques, avec pour ambition de faciliter l'accès à l'information, de valoriser ses services et offres partenaires, et de renforcer l'accompagnement des artistes. Cette dynamique de numérisation des services de l'association s'inscrit dans la continuité des projets amorcés en 2023. La reprise active de la newsletter mensuelle, combinée à la régularité des webinaires, et à une communication adaptée sur les réseaux, a permis de maintenir un contact direct et qualitatif avec la communauté.

Site internet

Le site lamaisondesartistes.fr a maintenu une fréquentation soutenue avec près de 470 000 visiteurs et 2,6 millions de pages vues, en légère hausse par rapport à 2023.

Parmi les contenus les plus consultés figurent les pages dédiées à la fiscalité, à l'identification sociale, aux fiches pratiques et à l'exposition virtuelle Arts & Sports, ouverte à l'international. Plus de 10 000 cartes d'adhérent dématérialisées ont été téléchargées.

La refonte du site internet est à l'étude en 2024, avec pour ambition de fluidifier les parcours utilisateurs et de rendre l'information plus claire et accessible.

Newsletter

La newsletter mensuelle, relancée de manière active en 2024, a permis de maintenir un lien régulier et essentiel avec les adhérent.e.s et abonné.e.s (+ de 35 000 destinataires). Elle contribue à diffuser les actualités essentielles de l'association, celles du secteur et plus particulièrement les informations propres à l'activité des artistes-auteur.rice.s.

Depuis la page d'inscription dédiée (lamaisondesartistes.fr), le nombre d'inscrit a continué de croître (+ 5500 inscrits en 2024), preuve de l'intérêt pour les contenus proposés.

Avec un taux d'ouverture constant entre 56 % et 67 %, ces newsletters témoignent d'une audience fidèle et d'une ligne éditoriale pertinente.

Réseaux sociaux

La présence de l'association sur les réseaux sociaux a connu une dynamique positive, avec une augmentation des abonnés à nos pages Facebook (35 K d'abonnés), Instagram (14,5 K abonnés), LinkedIn (+4000 abonnés et une forte progression) et notre chaîne YouTube (1,5 K abonnés). Les meilleures progressions concernent sans surprise Instagram et LinkedIn, ce dernier réseau, constitué par une majorité de professionnels, étant une pépite à exploiter pour faire rayonner l'Association auprès des partenaires.

Toutefois, nous avons conscience que la marge de progression est grande sur chaque réseau.

Artistescontemporains.org

Cette vitrine en ligne réservée aux adhérents a reçu 160 000 visiteurs et près de 500 000 pages vues en 2024. Elle référence 22 500 comptes, dont 4 700 artistes actifs, et permet la mise en avant des œuvres, la diffusion d'événements et les échanges entre professionnels. Les diffuseurs ont également la possibilité de publier librement des annonces d'exposition. Il a été entériné d'y ajouter des fonctionnalités de vente des œuvres en ligne. La plateforme constituera un apport en nature pour notre future filiale MdA+.

Relations presse

La Maison des Artistes a amorcé la gestion internalisée de ses relations presse, afin de mieux maîtriser sa communication et développer sa visibilité médiatique. Cette démarche, initiée en 2024, a permis d'obtenir une couverture satisfaisante, notamment grâce à des projets à forte résonance.

L'implication de l'association dans le programme Arts & Sports a suscité l'intérêt des médias, valorisant le rôle des artistes dans cet événement majeur. Nous avons pu compter sur nos partenaires pour diffuser l'information : Le Journal des Arts, l'Univers des Arts et Artension.

Par ailleurs, l'appel aux artistes pour imaginer des vitraux contemporains pour Notre-Dame de Paris, proposé en marge du marché public, a également attiré l'attention des journalistes internationaux (The Times), mettant en lumière l'engagement de La Maison des Artistes en faveur de la création contemporaine.

Les débats

Le 20 septembre à l'espace Beaujon (Paris 8ème) s'est tenu une rencontre/débat intitulée « La place de l'artiste aujourd'hui ? » qui a réuni des professionnels du secteur.

Des critiques d'arts, un commissaire d'exposition, un collectionneur, un directeur artistique et des artistes ont échangé lors de cette table ronde destinée à mieux comprendre les différents paramètres qui structurent la vie d'un artiste-auteur aujourd'hui.

La salle était pleine (200 places) et les échanges ont été très riches.

Conclusions – Perspectives du Service Communication

En 2025, La Maison des Artistes entend poursuivre cette dynamique de modernisation et de proximité avec les artistes. Parmi les chantiers prioritaires, Réseau'Art va enfin sortir en 2025. La refonte de l'identité visuelle est engagée, mais sa finalisation est reportée à début 2026, en raison d'économies devant être réalisées en 2025. L'ambition de ce chantier est de rendre le site plus lisible, plus intuitif et plus accessible, tout en incluant la totalité de nos missions comme le mécénat ou notre plaidoyer à travers le syndicat.

Les Journées Nationales des Artistes (JNA) qui se tiendront les 13 et 14 septembre, constitueront le temps fort de visibilité et de valorisation des arts visuels en 2025. Pour structurer cet événement, La Maison des Artistes a développé une plateforme numérique dédiée, permettant aux artistes et aux structures de s'inscrire, de rendre visibles leurs événements, et de favoriser les rencontres entre lieux de diffusion et créateurs sur l'ensemble du territoire. C'est un investissement en développement informatique qui sera vite amorti lors des prochaines éditions.

Afin de renforcer son rôle d'accompagnement, La Maison des Artistes devrait également développer en 2025 une nouvelle série de vidéos pédagogiques, diffusées sur les réseaux sociaux et sur le site internet, pour aider les artistes dans la gestion de leur activité professionnelle et les informer sur des questions concrètes.

Ces évolutions marquent une nouvelle étape pour La Maison des Artistes, dans la continuité de ses engagements historiques, tout en affirmant sa volonté d'ouverture, son rôle de référence, et sa capacité à accompagner les mutations du secteur artistique en s'appuyant sur son virage numérique.



LE SERVICE DÉVELOPPEMENT

Le développement et la recherches de fonds complémentaires sont un enjeu majeur dont la direction s'est emparée pleinement en 2024, pour poser les fondements. Il a ainsi été décidé de mettre plus de moyens sur le développement et la recherche de financements. Stefano Vendramin a pu intégrer l'équipe en septembre 2024, en qualité de responsable du développement et du mécénat.

Les démarches sont co-portées par le Fonds de Dotation, qui lui, n'a pas de salarié. C'est donc sur le Conseil d'Administration du Fonds, aidé par la directrice du Fonds (Aurélie Ferrand), et Stefano Vendramin que tout repose. En 2024, les bases de la politique de développement ont commencé à être travaillées par le collectif et les Administrateurs. Trois grandes missions émergent, qu'il faut à présent présenter aux donateurs et mécènes pour l'obtention de financements :

- **La mission Pro, qui vise à développer l'accompagnement expert en faveur des artistes**
- **La mission Essor, qui vise à favoriser la diffusion des œuvres produites par les artistes**
- **La mission solidaire, qui vise à abonder les fonds du Bureau d'aide social.**

Un logiciel de base de données de 80 000 entreprises a été loué. La refonte du site internet permettra aussi la mise en valeur du FDMA et des trois opportunités de mécénat identifiés. L'accent sera mis également sur les donations de collections ou d'immeubles, que La Maison des Artistes ou le FDMA sont en droit de recevoir, mais pour lesquelles la direction constate une carence d'information et de communication importante. L'année 2025 et 2026 devront permettre une bien meilleure visibilité de toutes ces opportunités.

CONCLUSION GENERALE

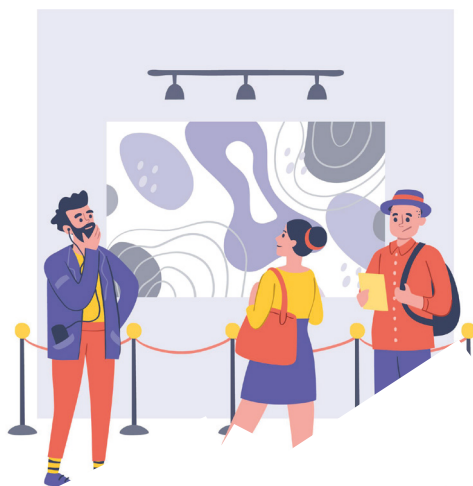
L'année 2024 est clairement une année d'investissements et de restructuration. Les choses sont bien engagées, puisque les chiffres du début du semestre 2025 sont excellents. Nous avons presque atteint le niveau de CA de 2024.

Toutefois, la masse salariale est un enjeu majeur : pour la maintenir, car l'association en a véritablement besoin, il semble nécessaire, en l'absence de subvention publique, de permettre à l'association de dégager des fonds propres sur la base de ses compétences spécifiques sans impacter l'offre associative déjà en présence au profit des adhérent.es.

Plusieurs préconisations peuvent être formulées, comme la tarification de certains services et ressources pour les non-membres, et le développement des thématiques attendues par les artistes ou par les structures pour permettre d'aller graduellement vers la structuration de l'offre de formation proposée par l'organisme de formation en cours de construction ;

Pour 2025 et 2026, le Service Développement devra mettre les bouchées doubles, avec l'aide de la Direction et des administrateurs. Votre participation à toutes et tous, cher.e.s artistes, est aussi essentielle. Dans la période que nous traversons, les Journées nationales des Artistes (JNA) 2025 entament une ère de reconnaissance auprès d'un plus large réseau, à la fois d'artistes, de structures et auprès du grand public. Nous y plaçons beaucoup d'espoir, et gageons, que, grâce à vous, ce rendez-vous devienne incontournable et surtout utile à la visibilité des artistes.

Moreno Pincas
Secrétaire





EXERCICE 2024

Ce rapport a pour but de vous présenter de manière synthétique les recettes et les dépenses qui illustrent le résultat comptable de l'exercice 2024 ainsi que le Budget prévisionnel pour l'année 2025.

En 2024, l'association a accueilli 3 096 artistes nouveaux artistes, soit une augmentation de 18% pour un total de 25 813 membres inscrits, dont 1 892 bienfaiteurs.

L'activité et les recettes ont donc augmenté de 12%, mais n'ont pas suffi à couvrir les dépenses. En effet, malgré ces bons chiffres, l'exercice 2024 fait ressortir un Résultat comptable négatif de -36 000 €, dont 745 000 € de produits pour 782 000 € de charges.



Nous vous présentons les facteurs explicatifs de ce Résultat :

- Le budget prévisionnel 2024 tablait sur 67 000 € de subventions. Or seulement 15 000 ont été accordées.
- Une nouvelle règle de comptabilisation des cotisations a été prise fin 2023. A compter de l'exercice 2023, les cotisations du mois de décembre de l'année N sont imputées comptablement à l'année N+1. Or, le montant des cotisations du 01/12/2023 au 31/12/2023 qui ont été reportées à l'année 2024 est de 110 520 € ; alors que les cotisations du 01/12/2024 au 31/12/2024 qui ont été soustraites sont de 180 443 €. Un différentiel de +69 923 € à reporter sur 2025, et qui explique déjà à lui seul le Résultat négatif de 2024. Nous entamons donc 2025 avec un meilleur chiffre que nous n'avions entamé 2024 !
- Autre facteur important et que nous voulons ici fortement souligner, le montant versé à l'aide sociale a doublé en 2024 par rapport à 2023, avec un total d'aides de 57 500 € ; nous avons même dépassé le budget prévisionnel de +7 500 € ;
- La masse salariale a également augmenté de + 86 127 € par rapport à 2023. Toutefois, en 2023 et 2024, les mouvements de personnels ont été importants, suite à vacances de postes partielles de mi à fin 2023 (direction, adhésions, communication, etc.).

Le Résultat comptable de 2023 a en quelques sorte bénéficié de différentes vacances de postes, alors que l'année 2024 a nécessité de reconstituer et former une équipe qui s'est stabilisée seulement progressivement. Nous avons aujourd'hui 8 salariés, soit 2 de plus que les années passées, ce qui s'explique par la volonté de créer de nouvelles dynamiques et de nouveaux services.

- Les plus faibles dépenses des années passées s'expliquent aussi par l'absence de « grand projet annuel » qui font rayonner l'association.
- En 2022 et 2023, aucun grand projet n'a eu lieu, donc aucune dépense.
- En 2024, le projet Arts & Sports a représenté un budget de 21 651 € venant grever le Résultat négatif. En 2025, c'est le projet des JNA qui est lancé, et il représente aussi un coût de l'ordre de 20 000 euros.

Pour conclure, l'activité 2024 a été intense, a porté ses fruits, en préparant l'avenir, car de nombreux chantier de modernisation des processus de gestion des adhésions ont vu le jour. Les équipes se sont reconstituées, de grands projets ont été menés, et la solidarité a été conséquente.

Pour autant, afin de rester prudents et renflouer le déficit comptable, il convient d'aborder 2025 avec une gestion stricte des postes de dépenses et recettes. Le projet de Budget prévisionnel que nous vous soumettons comporte donc des mesures d'économies indispensables à la bonne gestion de l'association.



Budget prévisionnel 2025 :

Le Conseil d'Administration s'est réuni et a pris les décisions suivantes :

- Le lancement prévisionnel de l'organisme de formation dès janvier 2026 demandait un recrutement qu'il est difficile d'assumer en 2025 et que nous reportons donc à 2026. L'optique est de baisser la masse salariale et non de l'augmenter.
- Nous choisissons aussi, afin de ne pas sacrifier un budget d'aide sociale, de décaler les projets de nouveau site internet et de transformation du site artistescontemporains.org en site de vente en ligne à l'année 2026.
- Nous revenons à un budget d'aide sociale plus adapté à nos moyens : il sera réduit en prévisionnel à 20 000 €, mais augmenté dès que possible.

- Notre directrice Aurélie Ferrand a déjà mis en place des changements de fournisseurs (imprimantes, assurances, leasing, gestion des campagnes de renouvellements...) et des développements numériques qui permettent des économies de coût importants (automatisation du traitement des chèques, gestion des demandes d'aides sociales, carte dématérialisée, etc...).

- Enfin, les dépenses quotidiennes seront très maîtrisées pour toutes et tous.

Avec ces mesures, nous prévoyons un Résultat 2025 de -5521 € prudentiel : les recettes intégrées sont toutes déjà existantes en mai 2025. Aucune entrée de subvention hypothétique n'a été ajoutée, ni autre recette aléatoire. Les postes de charges ont été calculés au plus juste, en tenant compte des économies réalisables.

Je peux donc dire, en tant que Trésorière de l'Association, que ce budget est un bon budget fidèle à l'esprit d'économie nécessaire, mais qui ne sacrifie pas nos valeurs essentielles. J'ajoute qu'il n'est pas impossible qu'il repasse à l'équilibre, mais que nous préférons rester prudents en attendant la réalité des chiffres de la fin d'année 2025, dont le mois de décembre qui sera reporté sur 2026.

----- En complément :



Budget prévisionnel :

A situation égale p/r à 2024, nous démarrons 2025 avec :

+70 000 € de CA de cotisations p/r à 2024 (mois de décembre 2024 meilleur que celui de 2023)

+ 80 000 € de CA de cotisation dues à l'augmentation de la cotisation

Soit +150 000 € sur 2025 à conditions égales p/r à 2024.

La dynamique des adhésions est bonne : nous avons déjà enregistré 19 500 adhérents à jour de 2025 au 5 mai 2025, et un peu plus de 4000 nouveaux membres en 1 an et demi, ce qui est bon résultat...

A noter que la Maison des Artistes possède 100 000 € de placements PRIMO-VIE (confirmé par Michel Lévy car n'apparaît pas sur les comptes bancaires), et +90 000 € sur un compte épargne (apparaît sur les comptes bancaires).

Chantal Robillard

Trésorière



PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 SUR L'EXERCICE 2024

Lundi 23 juin 2025 à 15h (émargement dès 14h30)

14h30

Accueil et émargement des participants, distribution des bulletins de vote

15h00 - 17h20

15h : Désignation du Secrétaire de séance

15h05 : Mot du Président – Rapport moral (vote) et information composition des Instances

15h25 : Rapport d'Activité (vote)

16h00 : Rapport financier et Budget prévisionnel 2025 (vote)

16h30 : Modification des Statuts de La Maison des Artistes (vote) (voir note explicative)

16h45 : Montant des cotisations (vote) (voir note explicative)

17h00 : Questions diverses

17h20 Dépouillement

17h45 Pot amical

18h15 Proclamation des résultats

19h00 Clôture



Association La Maison des Artistes

11 rue Berryer - 75008 Paris

www.lamaisondesartistes.fr



01 42 25 06 53

(Le lundi, mardi et mercredi de 10h à 12h30)



www.lamaisondesartistes.fr/site/contact



La Maison des Artistes Officiel



@lamaisondesartistes_officiel